

Certificat

Certificate

NF-SSI

Système de Sécurité Incendie

NF-508

N° : SSI 232 A2

Reconduction

Date de la décision : 24 juillet 2017

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE :

NEUTRONIC S.A.S
34, rue Valengelier
Z.A. des Tuileries
77500 CHELLES
France

Site(s) de production du Matériel
Principal
cœur du système

CHELLES - France

Ce certificat est composé de 2 pages.

Ce certificat n'est valable qu'accompagné du rapport d'associativité N° DA 10 00 09 A

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle est implanté le système certifié couvert par le présent certificat.



Certificat

NF-SSI

Certificate

Certificat NF-SSI N°: SSI 232 A2

Le système certifié, constitué par les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés, répond aux exigences du référentiel NF-508 (NF-SSI) en vigueur.

Il autorise la société NEUTRONIC S.A.S à apposer la marque NF en application des Règles Générales de la marque NF et des règles de certification de l'application NF- Système de Sécurité Incendie (NF-508) sur les matériels principaux et composants suivants :

REFERENCE DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME :

Référence commerciale : **DAD S4 T1**

N° d'identification : **DAD 025 A2**

Les composants, matériels principaux et accessoires répertoriés faisant l'objet d'une associativité avec le matériel principal cœur du système référencé ci-dessus figurent dans le rapport d'associativité joint.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité entre eux.
- les composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité avec le matériel principal (cœur du système certifié),

Ce certificat atteste également que le système qualité du titulaire et de ses fournisseurs de matériels principaux et/ou composants référencés dans le rapport d'associativité joint ont été évalués conformément aux règles de certification de l'application NF-508.

Ce certificat est valable jusqu'au 30 septembre 2020 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-508.

Le Directeur Général
Franck LEBEUGLE